



Affaire 16-010426

Désignation du représentant au sein des instances de la SPL
Energies Réunion

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **26 mars 2026** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **24**

Absents : 04

Procurations : 01

Total des votes : 25

Secrétaire de séance : Mhedi MAURER



LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE-DES-PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 01 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-cinq le **01 AVRIL** à **DIX-HUIT HEURES** le Conseil municipal de La Plaine-des-Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS :

PAYET Johnny Maire
FAUSTIN Jean Yves 1^{er} adjoint
IGOUBE Sabine 2^{ème} adjointe
DAMOURE Jean Claude 3^{ème} adjoint
THIBURCE Héliette 4^{ème} adjointe
RIVIERE Alain 5^{ème} adjoint
DALLEAU Gina 6^{ème} adjointe
PAYET Mickael 7^{ème} adjoint
LEFLEM Bernard Conseiller Municipal
MAILLOT Béatrice Conseillère Municipale
JULIE Willy Conseiller Municipal
BERGAMME Henriette Conseillère Municipale
FONTAINE Wilfrid Conseiller Municipal
PROBST Emmanuelle Conseillère Municipale
FOSSY Bernard Conseiller Municipal
LAURET Blandine Conseillère Municipale
JUSTINE Victorien Conseiller Municipal
PARIEL Myriam Conseillère Municipale
DIJOUX François Conseiller Municipal
BOYER Annie Claude Conseillère Municipale
MAURER Mhedi Conseiller Municipal
CANDASSAMY Emilie Conseillère Municipale
AZOR Frédéric Conseiller Municipal
BALASSY Reine Claude Conseillère Municipale

ABSENT(S) :

MOGALIA Mélissa 8^{ème} adjointe
ARZAL Sophie Conseillère Municipale
JISTA Elian Conseiller Municipal
ROCHETAING Roselyne Conseillère Municipale

PROCURATION(S) :

ALBUFFY Sonia Conseillère Municipale à PAYET Johnny

Publicité faite le 08/04/2026

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20260401-DCM16-010426-DE
Date de télétransmission : 03/04/2026
Date de réception préfecture : 03/04/2026

Affaire 16-010426

Désignation du représentant au sein des instances de la SPL Energies Réunion

Le Maire rappelle que la commune est actionnaire de la SPL Energies Réunion, à hauteur de 80 parts, représentant 2 127 euros, soit 0,21 % du capital

Depuis sa création, Énergies Réunion s'engage en faveur de la transition énergétique de La Réunion. En tant qu'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat, elle travaille en étroite collaboration avec les collectivités territoriales dans l'élaboration de leur stratégie énergétique. L'Agence intervient également dans la mise en place d'actions concrètes pour la transition énergétique, la maîtrise de la demande en énergie et la lutte contre la précarité énergétique.

Pour La Plaine-des-Palmistes, elle accompagne dans la mise en œuvre du programme ACTEE – Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique, visant sur notre territoire à améliorer l'efficacité énergétique, l'isolation thermique et favoriser la production et la consommation d'une énergie renouvelable.

Ainsi, la commune de La Plaine-des-Palmistes dispose d'un siège à l'Assemblée Spéciale des actionnaires et à l'Assemblée Générale des actionnaires. Suite au renouvellement du Conseil municipal, il est nécessaire de désigner notre représentant au sein de la SPL Energies Réunion.

Pour la représenter, le maire propose de désigner **Monsieur Willy JULIE**.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** les termes du présent rapport,
- **DESIGNE** Monsieur Willy JULIE en qualité de représentant de la collectivité pour l'assemblée spéciale des actionnaires et pour l'assemblée générales des actionnes au sein de la SPL Energies Réunions
- **AUTORISE** Monsieur Willy JULIE à accepter toutes autres fonctions qui pourraient lui être confiées dans le cadre de la représentation au sein de la SPL Energies Réunions (Conseil d'Administration, présidence, vice-présidence, administrateur, membre titulaire ou suppléant des éventuelles commissions d'appels d'offres, Conseil de surveillance, Conseil d'Orientation, etc.), dans la mesure où ces fonctions ne sont pas incompatibles avec ses attributions,
- **AUTORISE** la perception éventuelle d'indemnités de jetons de présence,
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Le Maire,


Johnny PAYET